



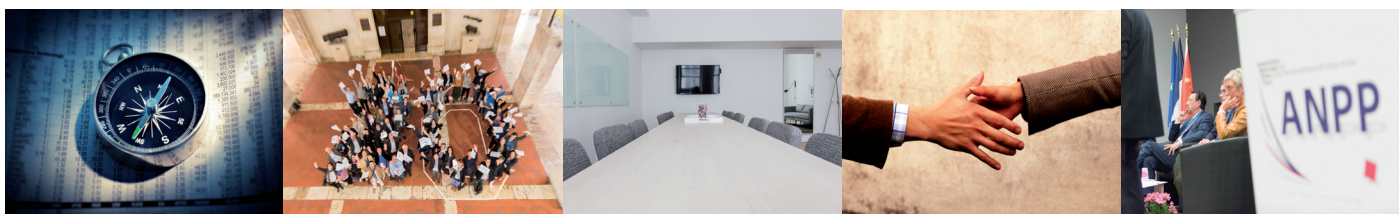
**Association
Nationale des
Pôles** d'équilibre territoriaux et ruraux et des
Pays



Pôles / Pays / Territoires de projet

Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays

Dossier de
présentation
2018



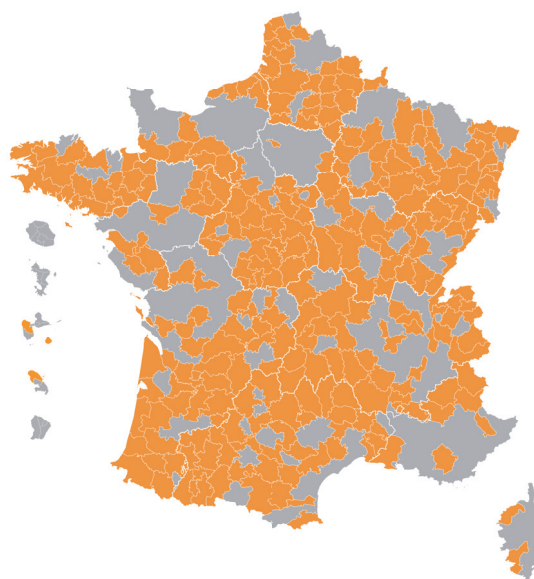
L'ANPP, FÉDÉRATION DES PÔLES TERRITORIAUX ET DES PAYS

Le **Pays / Pôle territorial** est un espace caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle et/ou sociale à l'échelle d'un bassin de vie ou d'un bassin d'emploi. C'est un cadre de coopération entre intercommunalités. La pertinence du périmètre du Pays / Pôle territorial est appréciée par rapport à la notion socio-économique de bassin d'emploi. Le Pays / Pôle territorial a vocation à couvrir un espace de solidarités réciproques entre espaces ruraux et urbains. De plus, ce territoire encourage les démarches de concertation et de coordination, invite à la transversalité et la contractualisation, et affirme les principes de stratégie à long terme partagée et de développement durable (via leur projet de territoire).

Par rapport aux autres cadres de coopération locale, le **Pays / Pôle territorial** est porteur d'une valeur ajoutée liée à sa souplesse. Il privilégie les enjeux du territoire de façon transversale, et à partir d'une stratégie prospective et partagée.

Le Pays / Pôle territorial est par définition un **Territoire de projet**, ce qui signifie qu'il est un espace de coordination et non de gestion. Il a un rôle fédérateur, d'animation et de coopération entre les différents acteurs locaux (communes, Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, Parcs naturels régionaux, Conseils généraux, Conseils régionaux, acteurs socio-économiques...). Il favorise, dans une démarche ascendante, l'émergence de projets locaux répondant aux attentes des acteurs du territoire et aux enjeux de ce dernier.

Enfin, le **Conseil de développement**, spécificité du Pays, confirmé par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (**MAPTAM**) avec les Pôles territoriaux, regroupe les acteurs du territoire. Il est sollicité pour les décisions stratégiques du territoire.



Le Pays / Pôle territorial, s'appuie sur un **contrat de territoire** signé avec les autres partenaires publics que sont principalement la Région, mais aussi l'État, le Département et l'Union européenne.

Il est généralement missionné sur cinq thématiques :

- les services à la population (la santé, l'emploi, la formation)
- la planification spatiale
- le développement économique (le tourisme, la silveréconomie, l'ESS)
- la transition énergétique
- la gestion des fonds européens (Leader).

Il l'est également pour les thématiques des transports, d'habitat et du numérique.

Tous les Conseils régionaux sont concernés par la politique Pays et Pôles territoriaux, via leur politique "Aménagement du territoire".



262 Territoires de projets



70 % du territoire métropolitain



45 % de la population

L'ANPP : SES MISSIONS

L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) représente et fédère les **Territoires de projets : Pays et Pôles territoriaux, leurs Conseils de développement et les GAL**, dans une démarche globale, stratégique et prospective. Elle a pour mission de mutualiser les expériences entre ces territoires et d'être le support d'un échange permanent d'informations et de bonnes pratiques entre eux, entre leurs représentants et ceux des collectivités locales, de l'État et des acteurs locaux.

L'Association accompagne ses adhérents dans leur action et porte leurs contributions auprès des Pouvoirs Publics à partir de la remontée des pratiques de terrain.

L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays regroupe plus de 70 % des Pôles territoriaux et des Pays, et s'appuie sur leur implication dans différents types de travaux (groupes de travail, réunions thématiques, enquêtes...). Elle bénéficie d'un partenariat avec un grand nombre de Régions, partenaires contractuels des Pays, avec le CGET et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ainsi, l'ANPP anime le réseau des Pays, des Pôles territoriaux, des Conseils de développement et des GAL, dont elle est la Fédération.

L'ANPP assure une triple mission :

Mission de fédération

Échanges d'expériences



L'Association accueille un nombre croissant de Pays, de représentants de régions et de Conseils de développement, lors des Journées rencontres, d'échanges de bonnes pratiques, et s'appuie sur un nombre de plus en plus important de Pays répondant à ses enquêtes, ainsi que sur la mobilisation des Conseils régionaux.

Mission d'accompagnement

Soutien technique



L'Association organise des réunions d'information à destination des territoires. Elle produit des notes d'actualité et d'information, des notes d'analyse, des notes de synthèse et de décryptage des textes législatifs et réglementaires, des notes méthodologiques.

Mission de représentation

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics



Elle facilite les échanges d'information avec le CGET, les Ministères, Agences et Institutions concernées, les Conseils régionaux et Conseils départementaux. Elle œuvre pour la promotion des Territoires de projets et défend leurs intérêts auprès des instances nationales, régionales et locales, et auprès des Parlementaires (Assemblée Nationale et Sénat).

L'ANPP : DES PROJETS

Au cours des dernières années, l'ANPP a, afin de répondre aux attentes de terrain, contribué à la préparation du cadre de la contractualisation (CPER), a participé aux études et a apporté des contributions sur le volet territorial de ces CPER, sur le financement de l'ingénierie, sur l'articulation d'un programme comme Leader avec les Pays. Elle a effectué de nombreux travaux en faveur de la thématique des services à la population et de la santé dans les projets de territoires. Elle a approfondi la question des articulations Pays / Pôles territoriaux / intercommunalités et Pays / Schémas de Cohérence territoriale (SCoT).

Ces différents aspects représentent des enjeux très importants pour les Territoires de projets et des chantiers sur lesquels l'ANPP s'engage dans la durée.

Ses axes de travail tournent autour des thématiques suivantes :

- 1) Pôles territoriaux / Pays : environnement et planification spatiale: SCoT, TéPCV, PCAET, transports et mobilité...
- 2) Pôles territoriaux / Pays et politiques contractuelles régionales
- 3) Pôles territoriaux / Pays et contribution au développement économique, tourisme, ESS et patrimoine
- 4) Pays et services à la population
- 5) Le numérique les démarches innovantes en termes d'usages : "SmartVillage", "E-santé", "E-gouvernance", accès aux services publics dans les territoires ruraux...

Nous suivons aussi de nombreuses autres thématiques :

Fonds européens - actuelle programmation et programmation 2021-2027

Les Territoires de projet ont répondu à l'appel à projet LEADER 2014-2020, dont 70 % des GAL sont des Pôles territoriaux et des Pays.

L'ANPP accompagne la mise en oeuvre du **programme Leader 2014-2020**. Mais surtout, elle informe ses adhérents sur la programmation à venir (2021-2027), à travers un espace dédié sur son site Internet et le "Club Europe" en partenariat avec les CIED. L'ANPP participe aux Comités consultatifs Leader animé par le Réseau Rural français.

Contrats de ruralité

Les Contrats de ruralité sont des contrats - cadre dont l'objectif est de soutenir des projets structurants dans les territoires ruraux. L'ANPP a été très impliquée dans l'élaboration de cette politique et dans son suivi avec le CGET. Elle est d'ailleurs le pilote du comité de suivi des Contrats de ruralité.

Fin 2017, on dénombre 476 Contrats de ruralité, dont 131 portés par des Pays / Pôles territoriaux, dont 94 pour les seuls PETR.

Contrats de réciprocité

Démarche de coopération urbain / rural, les Contrats de réciprocité ont été suivis par l'ANPP. Deux contrats de réciprocité ont été signés, entre :

- Métropole de Brest / Pays Centre Ouest Bretagne
- Métropole de Toulouse / Pays Portes de Gascogne

L'ANPP, en partenariat avec France urbaine, a aussi œuvré à l'Alliance des territoires afin d'aider les territoires à mettre en oeuvre le volet coopération des pactes métropolitains d'innovation.



*Jean-Luc MOUDENC,
Président de France Urbaine
et Raymond VALL, Président
de l'ANPP, Sénateur du Gers*

L'ANPP : DES ACTIONS EN DIRECTION DES TERRITOIRES

RÉUNIONS ORGANISÉES PAR L'ANPP

L'ANPP organise régulièrement des **Journées rencontre**, qui donnent lieu à chaque fois, à un compte-rendu mis en ligne et adressé à l'ensemble des Pôles territoriaux et Pays adhérents. Les thèmes choisis correspondent à des sujets d'actualité et à des questions que se posent les Pays.

Ces **Journées rencontres** sont l'occasion d'animer notre réseau, en présentant un thème à enjeux pour les Territoires ruraux et réunissent une cinquantaine de participants. Elles permettent aux représentants des Pays d'échanger sur leurs pratiques.

19 Mars 2018 – La mutualisation

Organisé en partenariat avec le CNFPT

Cette Journée rencontre visait à présenter les différents outils et expériences en matière de coopérations Territoires / intercommunalités, d'un point de vue juridique et organisationnel.

Cette Journée rencontre a accueilli comme intervenants : Luc PICOT, Directeur de Décider Ensemble, Anne GARDERE, Avocate au barreau de Paris, Frédéric AUDRAS, Directeur de Territoires Conseils, Olivier BOUCHERIE, Directeur Pays Portes de Gascogne, Pays de la Thiérache, Stéphanie RAUSCENT, Directrice du Pays d'Epinal.

14 Mai 2018 – Le développement économique

Organisé en partenariat avec le CNFPT

Cette Journée rencontre avait pour objectifs de présenter les outils et expériences en matière de développement économique et d'accompagnement de leurs actions. Par développement économique, est entendu plus largement la silver-économie, le tourisme ou encore l'ESS.

Nous avons accueilli comme intervenants : Erwan LE BOT, Chargé de mission à l'AdCF, Xavier ROY, Directeur de France Clusters, Antoine ANGEARD, Délégué général du CNER, Sylvain BAUDET, Chargé de mission à la CDC, Odile PLAN Consultante, Or gris, Laurent BAUMEL, Chargé de mission à la Banque de France, Stéphane LE HO, Directeur général délégué de l'Agence France Locale et Tania RIZET Directrice du Pays Charolais Brionnais.

7 Septembre 2018 – Le RGPD

Organisé en partenariat avec le CNFPT

Cette journée a traité de la question prioritaire du RGPD ("Règlement général sur la protection des données"), opposable en Europe depuis le 25 Mai dernier, et mettant en place un cadre juridique ambitieux et strict pour toutes les collectivités.

Cette Journée rencontre avait pour objectifs de présenter de manière opérationnelle et juridique les enjeux du RGPD, auquel tout territoire doit se conformer.

Nous avons accueilli comme intervenants : Jean-Pierre JALLOT, Vice-président de l'ANPP, Président du Pôle territorial du Perche, Sébastien COTE, Directeur, Mon territoire numérique, Bénédicte PILLIET, Directrice, Cybercercle, Alain ASSOULINE, Président fondateur, WebForce3, Pascale PALLARD, Consultante, Flowis

NOS CONTRIBUTIONS

NOTES

- Panorama des Pays 2018
- Enquête annuelle Pays 2017
- Note décryptage loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable 2018
- Note décryptage loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique 2018
- Note résumée du rapport VIALA - Un rapport pour les Territoires de projets 2018
- Note sur le RGPD 2018
- Note décryptage circulaire DSIL 2018
- Note circulaire FISAC 2018
- Note résumée du rapport SPINETTA - sur l'avenir du transport ferroviaire 2018
- Décryptage les certificats d'économies d'énergie 2018
- Décryptage loi relative à l'égalité et à la citoyenneté 2017

ENQUÊTES

Toujours afin de suivre avec précision les enjeux et les réponses à apporter aux **Territoires de projets**, nous les avons sollicité par de courtes enquêtes, dont les questionnaires et les résultats sont disponibles sur notre site Internet :

Enquête annuelle 2017 : Cette enquête permet de mettre à jour l'ensemble des références ANPP relatives aux données démographiques, géographiques, sociologiques... et alimente notre Panorama annuel des Pays.

Enquête sur les contrats de ruralité ANPP/AdCF : Cette enquête, adressée à l'ensemble des Territoires de projets et EPCI qui portent un contrat de ruralité sur son territoire vise à faire un bilan sur la première année des contrats de ruralité afin de réfléchir à une potentielle évolution de ces contrats pour la prochaine génération 2020-2026. Une analyse sur cette enquête sera publiée à la fin de l'année 2018.

Enquête "PCAET" : En partenariat avec ENEDIS, cette enquête adressée à l'ensemble des territoires adhérents à l'ANPP s'intéresse à la façon dont se sont saisis certains territoires de l'élaboration des Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET) à l'échelle du Pôle Territorial. Le questionnaire portait notamment sur la gouvernance, les budgets, les subventions, les moyens humains, l'articulation avec les autres outils et projets des territoires et bien entendu sur les avantages et les écueils de l'échelle du Pôle territorial pour porter un PCAET. Deux entretiens ont été menés auprès de Pôles territoriaux ayant engagé une démarche PCAET.

Enquête sur les Conseils de développement : En partenariat avec Décider Ensemble, l'ANPP a mené en 2018 une enquête auprès de ses territoires adhérents afin de faire un état des lieux sur le sujet de Conseils de développement. Cette étude fait suite à un travail mené en 2011. L'enquête met en exergue les questions de composition, de gouvernance, de fonctionnement et d'organisation des Conseils de développement des Pôles Territoriaux et des Pays.

Enquête sur les relations Pôles Territoriaux / Pays et les Agences d'urbanisme : En partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'urbanisme (FNAU), l'ANPP a mené en 2018 une enquête auprès de ses territoires adhérents et auprès des 50 agences d'urbanisme afin de dresser un état des lieux des relations existantes dans les territoires entre les deux types de structures, sur leurs manières de travailler ensemble, sur leurs sujets de coopération et de mutualisation, ainsi que sur les avantages et les freins au travail commun. Une dizaine d'entretiens téléphoniques sont venus étayer l'étude.

Enquête sur les PAT : En partenariat avec INRA, l'ANPP assure un suivi des démarches de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Début 2018, une enquête a été lancée auprès des Territoires de projets, sur les démarches en cours, qu'elles soient ou non portées par les territoires et qu'elles soient formelles ou informelles. Le traitement de l'enquête et le travail d'analyse est effectué par l'INRA, ce travail s'intègre dans un travail de recherche plus large sur les démarches PAT.

L'ANPP : DES TEMPS FORTS POUR PORTER LA VOIX DES TERRITOIRES DE PROJETS

États Généraux des Pôles territoriaux et des Pays Rencontres Techniques des Pôles territoriaux et des Pays

Depuis 2014, l'ANPP organise les années paires ses États Généraux pour les Pôles territoriaux et les Pays (EGPP) et les années impaires, les Rencontres Techniques des Pôles territoriaux et des Pays (RTPP).

EGPP 2016 • Bordeaux

En 2016, l'ANPP a tenu ses **EGPP** les 7 et 8 Novembre à Bordeaux. Opérationnels et rythmés par des temps d'échanges et de plénières, ces EGPP 2016 avaient pour thème : **"Pays et Pôles territoriaux, leviers de l'innovation territoriale"**. Organisés avec de nombreux partenaires, cet événement a réuni plus de 600 participants sur les deux jours.



EGPP 2018 • Nancy

Les 8 et 9 Octobre 2018, l'ANPP organise ses EGPP à Nancy. Temps fort pour les Territoires de projets (Pôles territoriaux, Pays, Conseils de développement et GAL), cette manifestation est soutenue par de nombreux partenaires.

Ces EGPP, "le Maillon fort", ont pour thèmes centraux :

- la coopération interterritoriale ;
- l'Alliance des territoires, la concertation territoriale ;
- le devenir des fonds européens.



RTPP 2017 • Fleurance

En 2017, l'ANPP et le Pays Portes de Gascogne ont organisé en partenariat avec la CDC, le CGET, Toulouse Métropole et le Conseil régional Occitanie les premières RTPP, les 25 et 26 Septembre, à Fleurance et Toulouse.



Cet événement, accueillant sur les deux jours 200 participants, a été l'occasion de fêter les 20 ans de l'ANPP.



A l'occasion des EGPP 2016 l'ANPP a organisé les **"Trophées de l'innovation territoriale"**.

Ces trophées récompensent les démarches innovantes en matière de développement local portées par des Territoires de projets. Ces prix sont remis tous les deux ans à l'occasion des EGPP.



Trophées de l'innovation territoriale en 2016

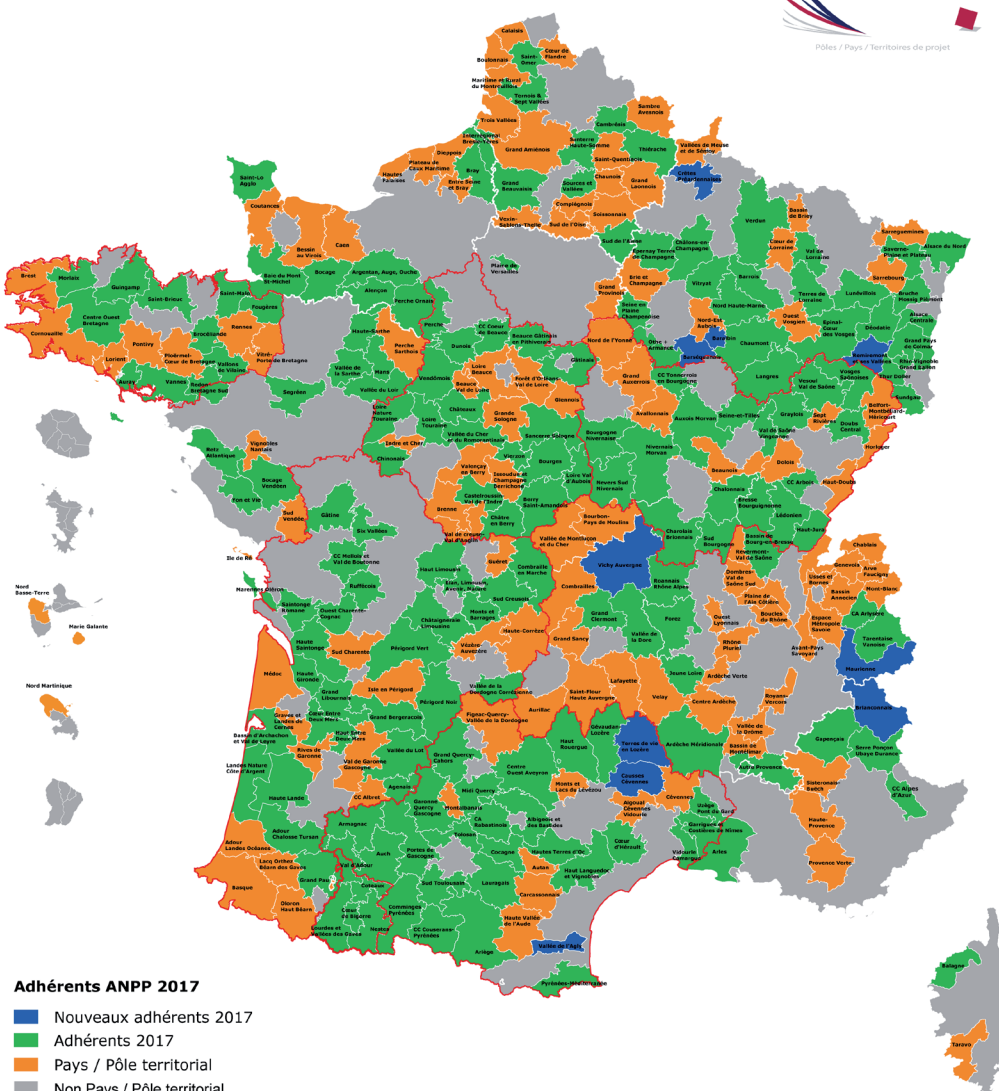
L'ANPP : ÉMANATION DES TERRITOIRES

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (**NOTRe**) a entraîné une baisse du nombre d'intercommunalités, passant de 2.062 à 1.266 au 1^{er} Janvier 2017, et mécaniquement une baisse du nombre de Territoires de projets (Pays, Pôles territoriaux), passant de 365 à 282. Ces nouvelles intercommunalités et anciennement Pays ont très souvent continué à adhérer à l'ANPP, assurant la continuité avec les politiques lancées par le Pays.

En 2017, l'ANPP compte **183 adhérents** dont 10 nouveaux : Vallée de l'Agly, Barséquanais, Grand Briançonnais, Terres de Vie en Lozère, Causses Cévennes, Crêtes Préardennaises, Remiremont et ses Vallées, Dunois, Maurienne et Bocage Vendéen.

L'ANPP a également confirmé son partenariat avec les **Conseils Régionaux**, 5 Conseils Régionaux sont adhérents : Bretagne, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Corse. Un Conseil Départemental : Hautes-Pyrénées, et quatre réseaux dont l'ADEFPAT, l'ARADEL, l'ARIC et le CREAN.

Adhérents à l'ANPP 2017 Pays/Pôles, Régions, Départements



L'ANPP : UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Partenaires institutionnels



Fédérations d'élus



UNION NATIONALE



Partenaires privés



Partenaires médias



Partenaires locaux



L'ANPP entretient son réseau par sa présence et le suivi constant de ses échanges avec les têtes de réseaux. En effet, nous échangeons, intervenons et participons étroitement aux travaux et réunions de :

- ADRETS
- Agence France Locale
- AMORCE
- Association des directeurs généraux des communautés de France
- Associations des Maires Ruraux de France (AMRF)
- Association Nationale Nouvelles Ruralités (ANNR)
- Association des Pactes Locaux
- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)
- Association des Petites Villes de France (APVF)
- Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI France)
- CAPP Europe
- CELAVAR
- CESER de France
- CNCRES
- Collectif français de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Comité 21
- CLER – Réseau pour la Transition Energétique
- Coordination Nationale des Conseils de développement (CNCD)
- Cybercercle

Des réseaux régionaux et locaux de Pays :

AADELA, ADEFPAT, ARADEL, ARIC Bretagne, Association des Agents de Développement Local d'Aquitaine (AADELA), Centre Ressource du Développement Durable (CERDD), CREAM, MipyDel, PQA, Réseau breton des Conseils de développement, Réseau picard des Conseils de développement.

- Grande École du Numérique
- Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Fédération Nationale des Parcs naturels Régionaux (FNPNR)
- Fédération Nationale des SCoT
- Fondation de France
- France Clusters
- France Urbaine
- Groupe Monde Rural
- IHEDATE
- Le Labo de l'ESS
- Librairie BARDY
- Territoires Conseils
- Observatoire des PCET
- Réseau Action Climat
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)
- Réseau National de l'Économie Territoriale (RNET)
- Sol et Civilisation
- Terres en Ville
- Union Nationale des Acteurs et structures du Développement Local (UNADEL)
- WebForce 3

Des institutions et Ministères :

- Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- Commissariat Général au Développement Durable
- Direction Générale des Collectivités locales
- Ministère de l'Action et des comptes publics
- Ministère de l'Agriculture
- Ministère de la Cohésion des Territoires
- Ministère de la Culture
- Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

L'ANPP : UNE ÉQUIPE

LES INSTANCE DIRIGEANTES DE L'ANPP

L'ANPP est composé d'un **Bureau**, au sein duquel siègent :

- **Raymond VALL**, Sénateur du Gers, ancien Président de la Commission du Développement Durable, des Infrastructures, de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire, ancien Président du Pays des Portes de Gascogne, ancien Maire de Fleurance, Président de l'ANPP
- **Jean-Pierre JALLOT**, Vice-président du Conseil général d'Eure et Loir, Président du Pays du Perche d'Eure et Loir, Président du CDT d'Eure et Loir, Maire de la Ferté-Vidame, Premier Vice-président de l'ANPP
- **Frédéric REISS**, Député du Bas-Rhin, Président du Pays de l'Alsace du Nord, Vice-président de l'ANPP
- **Claude CHANAL**, Président de l'Association des Présidents de Pays de la région Centre (A3P), et Président du Pays de Vallée du Cher et du Romorantinais, Vice-président en charge des finances
- **Didier CUJIVES**, Président du Pays Tolosan, Conseiller départemental de Haute-Garonne, Maire de Paulhac, Vice-président de l'ANPP
- **Serge MECHIN**, Président du Pays Val d'Aubois, Conseiller régional au Conseil régional Centre-Val de Loire, Vice-président en charge du secrétariat à l'ANPP

Et :

- **Dominique ADENOT**, Président du Pays du Grand Clermont
- **Michel BAROUX**, Président du Conseil de développement – Sud de l'Aisne
- **Loïc CAURET**, Président du Pays de Saint-Brieuc
- **Xavier LEFRANCOIS**, Président du Pays de Bray
- **Aurélié MAILLOLS**, Vice-présidente du Conseil régional Occitanie
- **Arnaud MARTHEY**, Conseil régional délégué au aux nouvelles ruralités Bourgogne-Franche-Comté
- **Sylvain TRANOY**, Président du Pays du Cambrésis
- **Régis VALLIENNE**, Président du Pays Vallée du Loir
- **Jacques VIAN**, Président du Conseil de développement, Cognac

L'ÉQUIPE DE L'ANPP

L'équipe de l'ANPP est composée de :

- Lisa LABARRIERE, Chargée de mission
- Gabriella LUNDGREN, Chargée de mission
- Michael RESTIER, Directeur



*Les RTTP 2017,
Fleurance*

L'ANPP : UN ESPACE D'ÉCHANGES

LES CLUBS

Dans le cadre de ses travaux et de l'accompagnement de ses adhérents, l'ANPP est le lieu d'échanges privilégiés des Pôles territoriaux / Pays et anime en conséquence quatre groupes de travail.



Club DIRECT

Lancé en 2011, le Club DIRECT réunit en binôme régional les Directrices et Directeurs de Pays / Pôles territoriaux. Ce Club a vocation à échanger et participer aux travaux et réflexions de l'ANPP, à être sollicité sur les positions de l'association, à être un espace d'échanges de pratiques entre Territoires et à mobiliser le réseau régional des Directrices/eurs de Pays.



Club CoDev

Lancé en 2013, en collaboration avec l'Association "Décider Ensemble", ce Club a pour objet de réfléchir et d'échanger sur les questions de gouvernance, en milieu non métropolitain. Il a vocation à se réunir tous les semestres, afin de proposer des outils pour les acteurs du développement local, sur les bonnes pratiques de la concertation et de la gouvernance territoriale.

Club Europe

Également lancé en 2013, ce Club, en partenariat avec les CIED, réunit les Territoires LEADER (génération 2014-2020). Il a pour objet de faire de la veille législative et réglementaire, d'échanger sur les bonnes pratiques, de faire connaître les initiatives et d'inviter des acteurs spécialistes des politiques européennes des fonds structurels : FEADER, FSE, FEDER, FEAMP, ou autres fond.



Club Territoires et Parlementaires

Lancé en 2014, présidé par Frédéric REISS, Député du Bas-Rhin et Vice-président de l'ANPP, ce Club réunit une soixantaine de Parlementaires intéressés par les questions de l'aménagement territorial.

L'ANPP : UN ESPACE D'ÉCHANGES

SITE INTERNET

En 2016, l'ANPP a inauguré son nouveau site Internet : www.anpp.fr. L'ANPP gère ce site Internet, où sont mis en ligne toutes les informations d'actualité, les comptes rendus des réunions, les offres d'emploi, un agenda des manifestations, les liens avec nos réseaux partenaires, tous ses travaux et publications, les analyses des enquêtes...

En 2017, le site a accueilli en moyenne plus de 1.000 visiteurs par mois, avec 2 500 pages consultées. Les pages les plus consultées pour l'année 2017 sont les offres d'emploi et l'observatoire des territoires.



WEBMAGAZINE

En 2018, l'ANPP a lancé son webmagazine : **"Territoires de projets – La Lettre des Pôles territoriaux et des Pays"**.

Ce webmagazine trimestriel contient des articles sur des dossiers d'actualités, des interviews de territoires et partenaires, ainsi que des présentations de projets innovants.



FACEBOOK

Les adhérents de l'ANPP sont fidèles et nous avons ouvert en début 2014 (au 25 Février 2014), une page Facebook qui compte 1.300 abonnés au 1er septembre 2018 : <https://www.facebook.com/anpp.fr/>



LINKEDIN

En 2018, l'ANPP poursuit sa stratégie de communication avec la mise en place d'un compte LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/anpp/>



PUBLICATIONS, NOTES, ENQUÊTES

L'ANPP publie de nombreuses analyses, notes et résultats d'enquêtes auprès de son réseau. Ces notes portent sur des points d'actualité, notamment en cette période de réforme des Collectivités territoriales. Ces notes et analyses alimentent les réflexions locales et entretiennent durablement les liens qui unissent les territoires à l'ANPP.

NOTES D'INFORMATIONS ET NOTES D'ACTUALITÉS

En sus de l'ensemble de ces outils de communication, l'ANPP publie fréquemment des notes d'actualité (environ 2 par semaine), des messages d'actualité, présentant des alertes sur un point donné, comme les appels à projet, une demande de mobilisation des Pays, une information urgente ou encore une prise de position de l'ANPP.



ANPP
22, rue Joubert - 75 009 Paris
01.10.41.84.13.
www.anpp.fr

